

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil de la municipalité des Éboulements, convoquée par courriel le 26 octobre 2023 et tenue le lundi 30 octobre 2023 à 20 h à la salle de l'âge d'or de la municipalité des Éboulements au 2335, route du Fleuve, sous la présidence de Pierre Tremblay, maire, et à laquelle il y avait quorum.

Étaient présents : Michel Crevier  
Évelyne Tremblay  
Diane Tremblay  
Sylvie Bolduc  
Mathieu Bouchard

Était absents : Mario Desmeules  
Évelyne Tremblay

Assiste également à la réunion, Linda Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière

### **ORDRE DU JOUR**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - Mathieu
2. DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA) – VOLET 2 – INFRASTRUCTURES DE PLEIN AIR
3. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE
4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **PROCÈS-VERBAL**

#### **203-10-23 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mathieu Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

#### **204-10-23 Demande au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) – volet 2 – infrastructures de plein air**

Il est proposé par Michel Crevier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **QUE** la municipalité des Éboulements autorise la présentation du projet de « Mise à jour du Sentier de la Seigneurie » au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;
- **QUE** soit confirmé l'engagement de la municipalité des Éboulements à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;
- **QUE** la municipalité des Éboulements désigne madame Linda Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

De faire parvenir une demande au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives

**205-10-23 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20 h 10, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

---

Pierre Tremblay  
Maire

---

Linda Gauthier  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière